

# Découvrir les approches efficaces

L'expérimentation et la recherche en politique sociale à la SRSA

Volume 3, Numéro 1

Hiver 2003

## Les conséquences du retrait d'un supplément de revenu temporaire

*L'effet de l'interruption des versements sur les participants au Projet d'autosuffisance*

Que se passe-t-il lorsque d'anciens assistés sociaux, qui profitaient temporairement d'un incitatif financier visant à les encourager à trouver du travail, cessent de recevoir cet incitatif? Continuent-ils à travailler ou font-ils de nouveau appel à l'aide sociale? Éprouvent-ils de plus grandes difficultés de subsistance? La SRSA a récemment été en mesure de répondre à ces très importantes questions de politique grâce aux données recueillies à long terme au cours du Projet d'autosuffisance (PAS).

Le PAS, un projet pilote expérimental en matière de politique sociale, offrait, pendant un maximum de trois ans, un supplément de revenu généreux à des chefs de famille monoparentale — prestataires de longue date de l'aide sociale — dans le but d'accroître l'emploi et de réduire la pauvreté. Afin d'être admissibles au supplément, les participants devaient renoncer à l'aide sociale et travailler à temps plein dans

les douze mois suivant la réception de l'offre de supplément. Les résultats recueillis jusqu'à maintenant au sujet du PAS ont prouvé qu'un tel stimulant financier peut s'avérer rentable dans l'atteinte des buts fixés.

Puisque le PAS était en fait un projet pilote de recherche, les versements du supplément devaient, bien entendu, prendre fin un jour ou l'autre. Néanmoins, les versements étaient suffisamment élevés pour représenter une importante source de revenu pour ceux qui les touchaient. Toutefois, après 36 mois, certaines familles comptaient probablement sur eux. Par conséquent, il est primordial que les responsables de l'élaboration des politiques sachent ce qui se produit à long terme, lorsque les versements du supplément cessent après les trois années d'admissibilité, c'est-à-dire au moment de l'interruption abrupte des versements.

### TABLE DES MATIÈRES

Les conséquences du retrait d'un supplément de revenu temporaire . . . . .	1
Des participants rendent hommage au PAS! . . . . .	6
Formuler aujourd'hui la stratégie de demain en matière de politique sociale . . . . .	9
Faire le bon choix : 50 \$ comptant ou une indemnité de 1 000 \$ pour frais d'études ou de formation? . . . . .	14
Babillard . . . . .	16

DÉCOUVRIR LES APPROCHES EFFICACES est publié chaque trimestre par la Société de recherche sociale appliquée (SRSA).

La mission de la SRSA, qui comprend deux volets, consiste d'une part à aider les décideurs et les intervenants à identifier et mettre en œuvre des politiques et programmes sociaux qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens en étudiant tout particulièrement leurs effets sur les personnes défavorisées et, d'autre part, à rehausser les critères d'évaluation des politiques et des programmes sociaux.

Pour obtenir un abonnement gratuit à DÉCOUVRIR LES APPROCHES EFFICACES ou des exemplaires gratuits des publications de la SRSA, communiquer avec la SRSA au 50, rue O'Connor, Bureau 1400, Ottawa (Ontario) K1P 6L2.

Tél. : (613) 237-4311

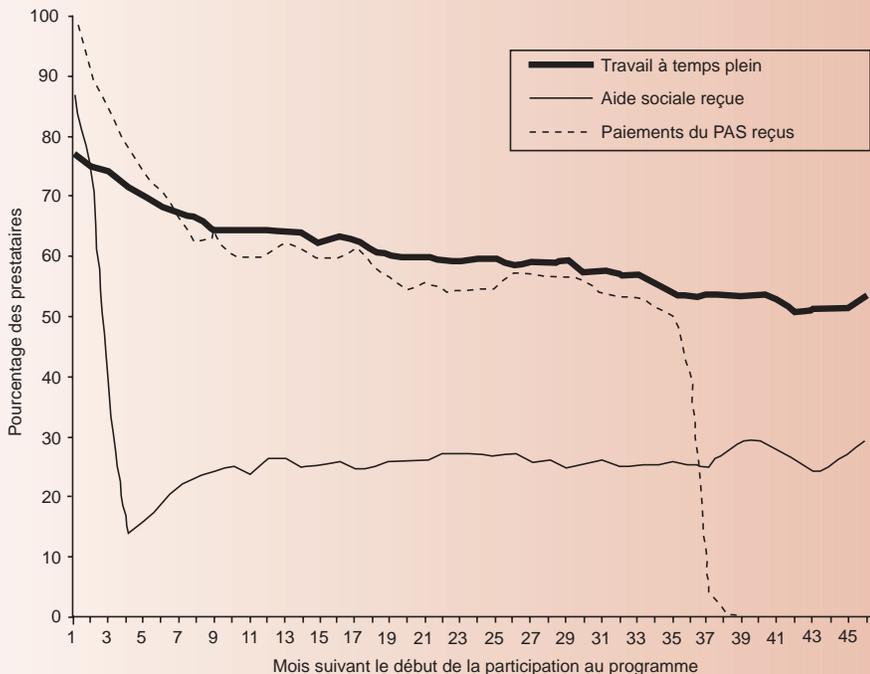
Télé. : (613) 237-5045

Courriel : info@srdc.org

Des versions électroniques sont disponibles à [www.srdc.org](http://www.srdc.org).

ISSN 1496-8622

## Emploi, recours à l'aide sociale et supplément reçu parmi les prestataires du supplément du PAS



Les chercheurs ont recueilli des données auprès des participants à l'étude principale du PAS, tant avant qu'après l'interruption, afin d'évaluer ses conséquences sur l'emploi, l'aide au revenu et les difficultés de subsistance. Les dernières enquêtes de suivi pour ce projet ont été effectuées 54 mois après l'assignation aléatoire, soit, pour la plupart des participants, une fois les trois années d'admissibilité au supplément expirées. Une étude qualitative parallèle sur l'interruption a fait appel à des groupes de discussion et des entrevues en profondeur, tenus avant et après l'expiration du supplément, pour examiner de façon plus poussée les con-

séquences de cette particularité technique sur les participants. Ces deux sources de données quantitative et qualitative ont servi à analyser l'incidence de l'interruption dans un rapport de la SRSA publié récemment et intitulé *Rendre le travail payant : Rapport final du Projet d'autosuffisance à l'intention des prestataires de l'aide sociale de longue date*.

### Qu'entend-on par une interruption abrupte du supplément et quels ont été ses effets?

Le supplément du PAS était conçu pour accroître temporairement le

revenu, en fonction de l'obtention d'un emploi, de sorte qu'aucune disposition ne prévoyait une interruption progressive du supplément. L'interruption abrupte fait référence au retrait complet du supplément de revenu du PAS après les 36 mois d'admissibilité, tel qu'illustré dans le graphique ci-contre. Près de la moitié de ceux qui ont accepté l'offre de supplément (les prestataires) ont reçu un versement le trente-sixième mois suivant le déclenchement du supplément. Le graphique montre la chute vertigineuse de la réception jusqu'à près de zéro au mois 37.

Selon le graphique, il ne semble pas y avoir de chute évidente de l'emploi à temps plein parmi les prestataires, à la suite de l'interruption. Bien que la réception du supplément soit tombée de 55 % à zéro entre les mois 36 et 38, l'emploi à temps plein semble stable pendant cette période, comme le démontre la faible augmentation de l'aide sociale reçue. Cela laisse entendre que l'expiration du supplément n'a pas entraîné une importante perte d'emploi pour l'ensemble des prestataires. Toutefois, l'interruption n'a pas influencé tous les prestataires dans la même mesure, puisque certains comptaient davantage sur le supplément. Certains prestataires travaillaient régulièrement et avaient recours intensivement au supplément jusqu'à son interruption. D'autres, qui avaient perdu leur emploi plus tôt pendant la période d'admissibilité et qui ne pouvaient toucher de versements pendant qu'ils étaient au chômage, avaient probablement des habitudes d'emploi qui ne dépendaient pas de l'expiration du supplément.

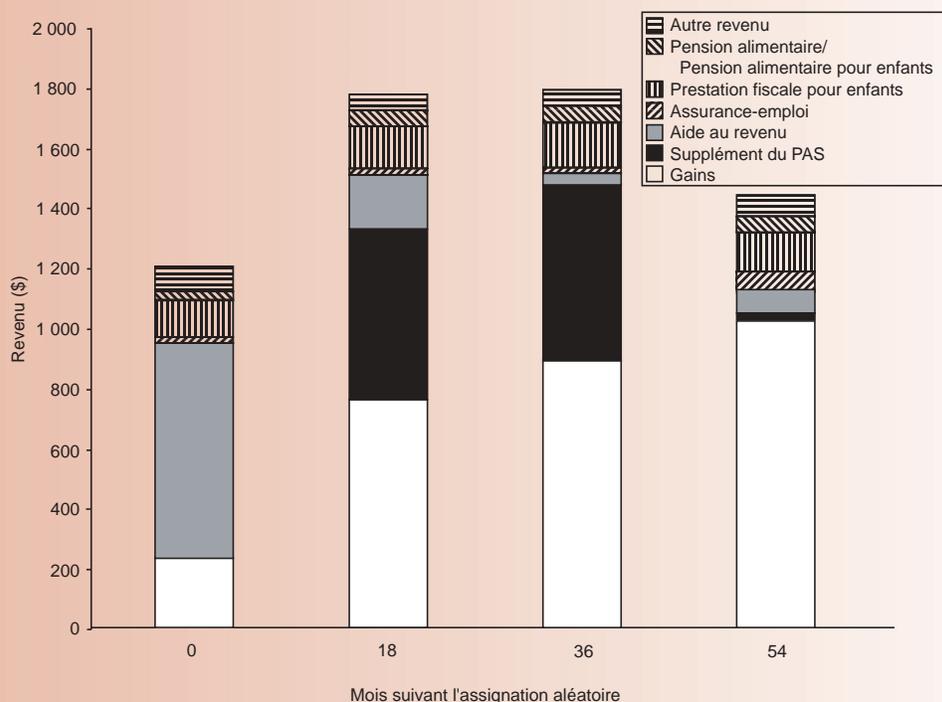
Pour mettre en lumière l'effet de l'interruption sur les prestataires les plus vulnérables au retrait du supplément et sur des résultats tels que le bien-être économique et les difficultés de subsistance de la famille, les analyses ont particulièrement ciblé les utilisateurs intensifs qui comptaient sur le supplément au cours de la période précédant son expiration. Un groupe d'utilisateurs intensifs, appelé l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément, est formé des prestataires qui avaient reçu au moins cinq versements du supplément au cours des six derniers mois de leur période d'admissibilité. Ce groupe représente environ 40 % de tous les prestataires du supplément (environ 15 % de tous ceux à qui on a offert le supplément).

Bien que le PAS soit en réalité une expérience sociale dans le cadre de laquelle on a offert le supplément à un groupe programme, contrairement à un groupe témoin réparti au hasard à qui on n'a pas offert le supplément, il est difficile de faire ressortir un sous-groupe comparable d'utilisateurs intensifs du supplément parmi le groupe témoin. Par conséquent, l'analyse de l'effet de l'interruption en fonction de ce sous-groupe de membres du groupe programme du PAS est, par nécessité, non expérimentale.

### À quel point le supplément, et son expiration, importaient-ils pour les participants au PAS?

La mesure dans laquelle la perte des versements du supplément peut avoir touché les prestataires dépend non seulement de la fréquence et de la durée

### Revenu net d'impôt mensuel moyen au cours des six mois antérieurs à l'entrevue – Membres du groupe témoin



de réception du supplément, mais aussi du montant des versements reçus comparativement à d'autres sources de revenu. À quel point le supplément était-il important pour les prestataires dans le contexte de leurs autres sources de revenu? De combien le revenu des prestataires a-t-il augmenté au départ, et de combien a-t-il chuté une fois les versements terminés?

Le graphique ci-dessus présente la répartition des sources de revenu mensuel après impôt des prestataires intensifs du supplément faisant partie de l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément. Les résultats sont

donnés pour les quatre étapes des enquêtes du PAS, ce qui permet de constater l'effet du supplément dans le temps. Au moment où les participants ont pris part à l'étude, le revenu moyen après impôt de tous les membres de l'échantillon était environ le même, soit près de 1 200 \$ par mois, la source principale de revenu étant l'aide sociale. Le changement remarqué 18 mois plus tard correspond au début de la réception du supplément (puisque les participants profitaient d'un maximum d'un an pour trouver un emploi et renoncer à l'aide sociale, la réception du supplément pouvait en fait commencer en tout temps entre le mois 1 et le mois

12). Le changement survenant entre les mois 36 et 54 représente, pour presque tous les membres de l'échantillon, la fin de la période d'admissibilité au supplément.

Le graphique démontre l'importance du supplément comme source de revenu au début de l'admissibilité au supplément. Ce dernier représentait plus de 30 % du revenu (32 % au moment de l'entrevue après 18 mois et 33 % au moment de l'entrevue après 36 mois). Le revenu mensuel moyen après impôt a progressé de plus d'un tiers — de 1 204 \$ à 1 780 \$ — de l'entrevue de référence à l'entrevue après 18 mois, alors que la hausse des revenus d'emploi coïncide avec le déclenchement du supplément. Ce niveau s'est maintenu au moment de l'entrevue après 36 mois (1 821 \$). Toutefois, à mesure que la plupart des membres cessaient d'être admissibles au supplément, le revenu moyen après impôt a reculé de 361 \$ à l'enquête après 54 mois, s'établissant à 1 460 \$ par mois. Comparativement à tous les membres du groupe programme ou aux prestataires moins intensifs du supplément qui ne font pas partie de l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément, ce groupe a connu la baisse de revenu après impôt la plus prononcée, c'est-à-dire 20 % à la fin de la réception du supplément. La dernière colonne indique que, dans une certaine mesure, ceux qui ont subi l'interruption ont compensé leur perte de revenu, soit un tiers de leur revenu précédant le retrait du supplément, par des augmentations dans leurs autres sources de revenu. Toutefois, les conséquences de la chute résultante de 20 % de leur revenu après impôt pourraient ne pas avoir été triviales.

## Les participants s'attendaient-ils à une baisse de revenu à la suite de l'interruption du supplément, et se sont-ils préparés en conséquence?

Près d'un an avant l'expiration du supplément, lorsqu'on a demandé aux membres de l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément s'ils prévoyaient travailler et être autosuffisants dans un an, ils ont presque tous répondu par l'affirmative. Plus de 98 % des membres croyaient qu'ils travailleraient et moins de 3 % d'entre eux estimaient qu'ils devraient avoir recours de nouveau à l'aide sociale. Les rencontres des groupes de discussion précédant l'interruption du supplément ont aussi révélé que de nombreux participants faisant face à la perte de ce supplément avaient raisonnablement confiance en leur autosuffisance. Plusieurs ont attribué cette confiance à la sécurité financière et d'emploi résultant de possibilités d'avancement ou d'augmentation salariale. D'autres ont mentionné la sécurité personnelle, c'est-à-dire des amis ou des parents sur qui ils peuvent compter en cas de besoin. À l'autre extrême, on retrouve un petit nombre, quoique significatif, de participants aux groupes de discussion qui s'inquiétaient de l'interruption du supplément. Ces derniers manquaient de sécurité financière et affirmaient que leur emploi était incertain, ne payait pas suffisamment ou présentait peu de possibilités d'avancement. D'autres encore semblaient disposer de peu de capital social.

Les groupes de discussion et les entrevues ont également permis d'examiner en détail les stratégies adoptées par les

participants pour faire face à la perte imminente du supplément. La préparation des prestataires du supplément en vue d'une baisse future de revenu influencerait probablement leur aptitude à rester autosuffisants une fois le supplément disparu. Les principales stratégies mentionnées par les participants incluaient l'établissement d'un budget (c.-à-d. une réduction des dépenses ou le partage des dépenses avec d'autres membres de la famille), le recours aux économies, les heures supplémentaires de travail, l'attente d'une promotion ou d'une augmentation de salaire et l'amélioration des conditions de vie, soit un logement moins cher ou la cohabitation.

## Quelles ont été les conséquences de l'interruption du supplément sur l'emploi, l'autosuffisance et les difficultés de subsistance?

Le premier graphique illustre l'effet de l'interruption sur tous les prestataires du supplément. La décomposition des habitudes d'emploi et d'aide sociale de tous les prestataires du supplément (membres ou non de l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément) révèle que l'emploi et le recours à l'aide sociale de ceux qui n'ont pas subi l'effet de l'interruption étaient, comme prévu, intouchés par l'expiration du supplément. En revanche, un petit groupe de prestataires du supplément faisant partie de l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément, ceux qui comptaient le plus sur le supplément jusqu'à son expiration, ont bel et bien perdu leur emploi et eu recours à l'aide sociale une fois les versements terminés. Toutefois, il s'agissait d'une minorité.

Plus de 70 % des membres de l'échantillon occupaient toujours un emploi à temps plein huit mois après la fin du supplément, et seulement un membre sur dix avait de nouveau fait appel à l'aide sociale. Les données administratives sur la réception de l'aide sociale, recueillies pendant une plus longue période, ont confirmé cette tendance 24 mois après l'interruption du supplément, alors que seulement 13 % des membres de ce groupe recevaient de l'aide sociale.

Les conséquences de l'interruption pour les participants, en ce qui a trait aux dépenses, au niveau d'endettement et aux difficultés de subsistance, ont aussi été examinées. Des enquêtes menées à la suite de l'interruption auprès des membres de l'échantillon ont révélé d'importantes réductions dans certaines catégories de dépenses une fois le supplément interrompu, particulièrement en ce qui concerne les vêtements et les repas au restaurant. Des entrevues approfondies effectuées à ce moment ont aussi pris en considération une série élargie de dépenses et ont démontré une diminution considérable de ces dernières. En plus de la baisse des dépenses consacrées à la nourriture, une chute a aussi été observée dans plusieurs catégories supplémentaires, y compris le transport, la garde d'enfants et la santé. Pour beaucoup, une réduction de ces dépenses était attribuée non seulement à la perte du supplément, mais aussi à la perte d'un emploi. Sans emploi à temps plein, la baisse des dépenses reliées au transport et à la garde d'enfants est à prévoir. Il en était ainsi pour les dépenses relatives à la santé, y compris les primes d'assurance vie, médicale et

dentaire pour des régimes qui, pour plusieurs, étaient acquis et payés par l'intermédiaire de leur employeur.

D'importantes baisses des économies ont aussi été relevées. Près d'un tiers des membres de l'échantillon de l'enquête sur l'interruption du supplément ont signalé n'avoir aucune économie comparativement à moins de 20 % de ces derniers avant l'expiration du supplément. De grandes augmentations des dettes contractées par cartes de crédit se sont aussi produites : le solde moyen a augmenté de plus de 40 %. Toutefois, on n'a noté aucune hausse significative dans les difficultés de subsistance, telles que mesurées par un recours accru aux banques alimentaires, à une plus grande difficulté de s'acquitter de comptes essentiels ou de se procurer de la nourriture. Des entrevues exhaustives, considérant encore une fois un plus grand éventail de mesures des difficultés de subsistance, n'ont apporté aucune preuve flagrante de l'accroissement de ces difficultés pour la plupart des participants. Un petit nombre de participants vulnérables ont signalé des difficultés de subsistance considérables à la suite de la perte du supplément. Les participants sans conjoint ou occupant un emploi rémunéré au salaire minimum avaient tendance à moins bien se débrouiller une fois le supplément expiré.

### Quelles sont les répercussions en matière de politique?

Le retrait de la totalité du supplément de revenu après trois années d'admissibilité signifiait l'élimination de la source de près d'un tiers du revenu mensuel moyen après impôt des prestataires du

supplément faisant partie de l'échantillon. Dans une certaine mesure, ce groupe a réussi à compenser la perte du supplément par des augmentations dans ses autres sources de revenu. Une grande majorité d'entre eux a réussi à rester autosuffisant et indépendant de l'aide sociale une fois le supplément terminé. Plus de 70 % d'entre eux travaillaient à temps plein huit mois après l'interruption du supplément et seul un participant sur dix a fait de nouveau appel à l'aide sociale. Une diminution des dépenses a été observée après le retrait du supplément dans un certain nombre de catégories, et bien que les économies aient chuté et les niveaux d'endettement aient augmenté, les difficultés de subsistance ne se sont pas accrues pour la plupart des participants.

Cette analyse révèle que, comme particularité technique du PAS, l'interruption abrupte du supplément n'a pas eu d'influence majeure sur l'emploi ni sur la réception de l'aide sociale des participants au PAS à qui on a offert le supplément de revenu. La plupart des emplois perdus par les prestataires ont été perdus avant l'interruption du supplément. Ainsi, plutôt que de modifier l'interruption, les efforts visant à maintenir ou améliorer les répercussions sur l'emploi et l'aide sociale des participants au PAS seraient mieux orientés à trouver des façons d'accroître l'acceptation du supplément et la conservation de l'emploi pendant toute la période de disponibilité du supplément. ♦

# Des participants rendent hommage au PAS!

Plus de quatre ans après avoir touché leur dernier versement du supplément de revenu, à la fin de la période d'admissibilité de trois ans, quatre femmes ayant participé à l'enquête sur l'interruption du supplément (voir « Les conséquences du retrait d'un supplément de revenu temporaire » à la page 1) nous livrent leurs expériences dans le cadre du Projet d'autosuffisance (PAS) et la façon dont le projet les a marquées. Les expériences personnelles qu'elles ont confiées à la SRSA donnent un aperçu de leurs luttes et de leurs victoires, pendant et après le projet.

Cathy, Mary, Marie et Sara (les noms des participantes ont été changés pour conserver leur anonymat) ont été sélectionnées pour le programme entre la fin de 1992 et le milieu de 1993. À cette période, elles étaient toutes chefs de famille monoparentale et recevaient de l'aide sociale depuis plus d'un an. Elles ont décrit tout d'abord leur situation au début de l'étude. Bien que leurs circonstances personnelles individuelles variaient, leur situation était caractérisée par des difficultés financières et matérielles. Ces femmes envisageaient leur situation avec une accablante détresse.

**Cathy :** *J'avais perdu mon emploi plus tôt cette année-là, j'étais tombée malade et j'étais incapable de travailler. J'avais épuisé mes prestations d'assurance-emploi et mes REÉR, et je n'avais plus d'autre choix que de demander l'aide sociale. Il fallait que je pense à mon fils, qui était âgé d'environ sept ans à ce moment-là... Devenir prestataire de l'aide sociale était une véritable source de frustration, d'humiliation et de honte pour moi.*

**Mary :** *Mes deux enfants et moi habitons un appartement de deux chambres dans un sous-sol à [ville]. Je recevais de l'aide sociale. Nous étions très pauvres.*

**Sara :** *Avant ma participation au PAS, je venais de divorcer et j'élevais seule mon fils. J'avais occupé quelques emplois, mais je gagnais tout juste assez pour m'en sortir, avec l'aide de ma famille et l'aide sociale. Je ne possédais pas de diplôme d'études secondaires, alors je pouvais uniquement obtenir des emplois rémunérés au salaire minimum. Environ un an avant le début du programme, je suis tombée malade et j'étais incapable de travailler. Mon fils et moi avons emménagé dans une habitation à loyer modéré puisque je recevais maintenant uniquement des prestations d'invalidité de l'aide sociale. Nous avons traversé une période très difficile et je ne pouvais acheter à mon fils les petits extras que tous les enfants méritent.*

**Marie :** *J'ai pris connaissance de cette étude à la suite d'une période de dépression et de maladie résultant de procédures de divorces particulièrement horribles. Au moment où on a communiqué avec moi, j'étais au chômage depuis environ deux à trois ans... J'étais physiquement, mentalement et émotionnellement épuisée et je dépendais de l'aide sociale... Mon petit appartement de deux chambres avait grand besoin de rénovations...*

Lorsque les quatre femmes ont entendu parler du PAS pour la première fois, elles ont réagi normalement — elles ont démontré à la fois de l'intérêt et de la méfiance à l'égard du PAS. Cependant, comme la plupart des membres du

groupe programme, elles ont quand même assisté à la séance d'orientation pour en apprendre davantage.

**Cathy :** *Lorsque j'ai entendu parler du supplément pour la première fois, je n'en croyais pas mes oreilles. Je ne pensais pas être admissible, mais je voulais participer même si je ne recevais pas d'argent, simplement pour être suivie pendant trois ans dans le cadre de l'étude.*

**Mary :** *Je voulais en savoir plus au sujet du supplément et de la façon dont il pourrait améliorer notre situation financière.*

**Sara :** *Lorsqu'on a communiqué avec moi, je pensais que c'était trop beau pour être vrai — « C'est quoi l'attrape? ». Je leur ai dit que je ne croyais pas être admissible puisque j'étais incapable de travailler à ce moment-là.*

**Marie :** *J'avais lu un article au sujet du programme de supplément dans le journal et à ce moment-là, je pensais que c'était exagéré. Lorsqu'un intervieweur m'a appelée et a demandé à venir chez moi pour me parler du supplément, j'étais immédiatement intéressée, quoique incroyablement prise par mes problèmes de santé et familiaux que je croyais que cette manne tombée du ciel sonnait faux. J'avais peur qu'en acceptant de participer au programme, je sacrifierais ma confidentialité, et ma famille et moi serions intensément passées à la loupe, comme cela nous était arrivé pendant les procédures de divorce.*

Cathy, Mary, Sara et Marie ont surmonté leurs doutes initiaux au sujet du programme et ont trouvé des emplois

en moins d'un an, devenant ainsi admissibles au supplément. Dans l'ensemble, 36 % des membres du groupe programme ont trouvé un emploi à temps plein à temps et sont devenues prestataires du supplément. De plus, les quatre femmes ont réussi à travailler régulièrement pendant la période d'admissibilité de trois ans et se sont avérées des utilisatrices intensives du supplément. Par conséquent, elles ont reçu une somme considérable du PAS. (Les prestataires du supplément ont reçu en moyenne 18 256 \$ chacune en versements pendant trois ans.) Les femmes s'entendent toutes pour dire que le PAS les a beaucoup aidées. Elles croient que l'argent était essentiel pour les aider à intégrer le marché du travail et à renoncer à l'aide sociale, à acheter ce dont elles avaient besoin et ce qu'elles voulaient pour leur famille et à améliorer leur bien-être personnel.

**Cathy :** *Je crois que le supplément a fait une différence incroyable pour mon fils et moi. Étant donné que je disposais d'un montant d'argent suffisant pour vivre pendant que je travaillais, j'étais moins anxieuse au sujet de la vie en général. Par le fait même, ma relation avec mon fils s'est améliorée, tout comme la façon dont je me comportais au travail. Laissez-moi vous expliquer. Lorsqu'on est stressée, qu'on se demande comment on arrivera à manger, à régler les comptes, etc. avec un revenu limité, on devient distraite et un peu irritable. Un enfant ne sait pas qu'on ne peut se permettre ceci ou cela et après un certain temps, vous êtes tannée de le dire et il est tanné de l'entendre. Lorsque vous devez jongler avec votre argent afin de pouvoir acheter de nouveaux collants, nécessaires pour le travail, et de pouvoir contribuer financièrement à une excursion scolaire pour que votre enfant ne se sente pas à part, le stress peut influencer sur la façon dont vous interagissez avec votre*

*enfant et sur votre attitude au travail...Puisque je savais que je resterais dans la région pendant un bout de temps, je crois que cela a déteint sur mon comportement au travail et avec mon enfant et j'étais beaucoup plus agréable. En tant que nouvelle employée, je devais faire bonne impression du premier coup. Le fait d'avoir une vie confortable ne peut que contribuer positivement à donner cette impression.*

*Les quatre femmes croient que le supplément était essentiel pour les aider à intégrer le marché du travail et à renoncer à l'aide sociale, à acheter ce dont elles avaient besoin et ce qu'elles voulaient pour leur famille et à améliorer leur bien-être personnel.*

**Mary :** *Recevoir le supplément m'a permis de nourrir et d'habiller ma famille convenablement. J'avais aussi plus d'argent pour le transport et les loisirs.*

**Sara :** *Le supplément s'est avéré un changement radical pour mon fils et moi. Je suis retournée aux études, j'ai obtenu mon diplôme et je peux maintenant me permettre de suivre un cours de programmation. Le PAS a amélioré mon estime personnelle. J'ai été en mesure d'acheter une nouvelle bicyclette à mon fils et je disposais d'assez d'argent pour faire les choses que nous ne pouvions faire auparavant. Je ne m'inquiétais plus de savoir où je trouverais l'argent nécessaire*

*pour payer nos comptes. J'ai réappris à sourire et à vivre.*

**Marie :** *En tant que mère seule, le supplément m'a permis de me procurer ce dont j'avais besoin pour élever mes enfants... Comme seul soutien de famille, je comptais sur les Services sociaux en cas d'urgence. Les Services sociaux offraient les soins dentaires de base, mais lorsque ma fille s'est cassé une dent, nous n'avions d'autre choix que de la faire remplacer par une dent en acier inoxydable. Grâce au supplément, je disposais de l'argent nécessaire pour défrayer une couronne en porcelaine et j'ai pu lui éviter l'embarras d'avoir une dent de devant en acier... Finalement, nous n'étions plus continuellement en difficulté financière ni à la merci d'une autre source pour réussir à boucler les fins de mois... Mais la plus grande amélioration est probablement survenue lorsque j'ai été en mesure de quitter mon logement subventionné. Nos voisins incluaient une jeune mère qui augmentait ses revenus en se prostituant et en vendant de la drogue chez elle...Le revenu supplémentaire nous a aidé à trouver un foyer où nous étions finalement heureux et où nous nous sentions « normaux »...J'étais si pauvre auparavant que je ne croyais plus qu'il y avait d'autres façons de vivre. Mais avant tout et par-dessus tout, je n'avais plus à garder le faux espoir que mon ex-conjoint m'aiderait en cas d'urgence...Il me doit plus de [montant de six chiffres] en pension alimentaire et ne m'a jamais donné un sou...Le supplément m'a permis d'élever mes enfants dans un environnement plus sain, sans dépendre d'un partenaire...J'ai commencé à ressentir la satisfaction et la tranquillité d'esprit découlant d'avoir un emploi et de développer un cercle social et une identité...Mes victoires, même petites, se sont avérées une source continue de satisfaction et de fierté personnelles.*

# Découvrir les approches efficaces

Près de 10 ans après avoir été sélectionnées pour l'étude, ces quatre femmes, qui étaient des prestataires de longue date de l'aide sociale au début du PAS, travaillent toujours, gagnent plus d'argent et n'ont plus recours à l'aide sociale. Malgré une importante baisse de revenu en raison de l'interruption du supplément, elles semblent bien se porter tant financièrement que personnellement. Au fil des paragraphes suivants, ces femmes font part de leurs réflexions sur leur vie présente, après le retrait du supplément.

Depuis l'interruption du supplément, Cathy travaille toujours pour le même employeur. Son salaire a augmenté considérablement.

**Cathy :** *Malgré l'absence du supplément, j'ai réussi à garder le même sentiment de calme. J'ai été en mesure de conserver mon emploi et j'obtiens des augmentations annuelles régulières. Je gagne maintenant presque trois fois le salaire que je gagnais il y a près de huit ans. Ce montant dépasse de beaucoup ce que je recevais avec le supplément.*

Au moment où le supplément a pris fin, Mary gagnait 8 \$ de l'heure dans un poste de secrétaire. Quelques mois plus tard, elle a trouvé un emploi à temps partiel rémunéré 12,50 \$ de l'heure. Elle s'est aussi inscrite à un programme de certification professionnelle. Elle gagne maintenant 27 500 \$ par année.

**Mary :** *J'ai occupé plusieurs emplois de courte durée et j'ai commencé à suivre les cours. Ma situation financière semble bonne, même si j'ai quelques dettes de plus à payer que lorsque je recevais le supplément.*

Sara gagnait 6,25 \$ de l'heure lorsque le supplément a expiré. Quelques mois après, elle a été mise à pied, mais s'est rapidement trouvé un nouvel emploi qui

la paie 3,35 \$ de l'heure de plus. Elle gagne actuellement 13 \$ de l'heure.

**Sara :** *Il [le PAS] est terminé maintenant depuis quelques années. J'ai réussi à mettre de côté un petit montant sur chacun de mes chèques de paie et à le verser dans un compte d'épargne en prévision de cette baisse de revenu. Il s'avère que ces économies étaient suffisantes pour faire le versement initial sur ma propre maison. Je me suis aussi remariée; j'occupe un emploi du tonnerre chez [nom de l'employeur]. Je me sens bien dans ma peau et je peux marcher la tête haute. J'AI RÉUSSI!*

Marie a quitté le programme peu de temps avant la fin de la période d'admissibilité de trois ans parce qu'elle avait la possibilité d'obtenir un emploi temporaire dans un domaine qui l'intéressait. Il s'agissait d'un poste subventionné par l'assurance-emploi et par conséquent, il n'était pas admissible au supplément. Marie alterne des périodes d'emploi et de chômage depuis la fin du supplément. Bien qu'elle ait touché des prestations d'assurance-emploi à quelques reprises, elle n'a jamais eu de nouveau recours à l'aide sociale.

**Marie :** *Lorsque mon emploi temporaire a pris fin, j'ai trouvé du travail dans ce domaine comme employée, mais j'ai aussi lancé ma propre entreprise à titre d'entrepreneuse indépendante dans un domaine connexe. Je reçois régulièrement des félicitations pour mon travail, qui m'a aussi ouvert d'autres portes.*

Ces quatre femmes sont des exemples à suivre, en ce qui a trait au PAS, puisqu'elles ont trouvé un emploi à temps plein, ont renoncé à l'aide sociale et ont conservé un emploi tant pendant qu'après le programme. Par conséquent, il n'est pas surprenant qu'elles aient des impressions extrêmement positives du

PAS. Qui plus est, elles entrevoient l'avenir avec espoir.

Sara et Mary sont heureuses de l'appui qu'elles ont reçu du personnel du PAS. Comme Sara l'a affirmé :

*Honnêtement, je crois que si je n'avais pas reçu l'encouragement et l'appui du personnel du PAS, j'en serais toujours au même point qu'avant ma participation. Ce programme a tellement changé ma vie que je ne pourrai jamais suffisamment remercier le personnel en cause.*

Marie espère que le programme pourra aider les autres :

*Je ne possède pas les mots pour exprimer à quel point le supplément m'a aidé au moment où j'en avais le plus besoin. Il m'a permis de retrouver ma dignité, ma confiance... J'ai redécouvert la satisfaction qui provient d'un emploi et du travail bien fait. Bien que le chômage soit chose courante dans notre société en pleine évolution, je sais qu'il [le chômage] n'a pas à devenir un mode de vie pour moi. Mes enfants ont été témoins de ma réussite et elle les a aidés à poursuivre leurs propres rêves et ambitions. Plutôt que de grandir au crochet de l'aide sociale, dans un logement subventionné, et de constamment ne pas avoir ce qu'ils désirent, ils savent maintenant que nous pouvons tous changer notre vie... Je veux remercier le personnel du programme de m'avoir donné cette chance. J'espère que plus de gens auront la chance d'améliorer leur sort grâce à ce programme.*

Cathy recommande de mettre en œuvre le PAS à l'échelle nationale :

*Je suis extrêmement reconnaissante d'avoir été choisie pour participer au Projet d'autosuffisance, qui donne assurément des résultats positifs. ◆*

# Formuler aujourd'hui la stratégie de demain en matière de politique sociale

La SRSA a récemment publié un document de travail rédigé par Peter Hicks sous le titre *Preparing for Tomorrow's Social Policy Agenda: New Priorities for Policy Research and Development That Emerge From an Examination of the Economic Well-Being of the Working-Age Population*. Ce document met en lumière de nouveaux projets de recherche et d'élaboration de politiques qui pourraient, dès maintenant, servir à traiter des points qui pourraient vraisemblablement figurer à l'ordre du jour de la politique sociale canadienne dans environ cinq ans. Préparé pour la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), cet ouvrage adopte un point de vue stratégique d'ensemble qui va bien au-delà de la recherche empirique et de l'expérimentation, activités principales de la SRSA. Il a toutefois permis de prendre du recul et de mettre les activités de recherche et de développement de la SRSA dans un contexte stratégique plus large. Le présent article vise à donner un bref aperçu de ce document de 168 pages.

## Le Canada a fait ses preuves

S'inspirant d'une évaluation détaillée des tendances passées et des projections futures, le document conclut que le Canada a réussi à atteindre de hauts niveaux de bien-être économique. Le Canada est bien coté en ce qui a trait à la consommation personnelle — bien que les niveaux de vie accusent un certain retard comparativement à ceux des États-Unis. Le Canada remporte aussi

une bonne note relativement à son bagage de richesses, y compris son capital humain — les aptitudes des Canadiens. En ce qui concerne l'égalité, il y a eu de remarquables améliorations chez les personnes âgées et les femmes qui n'ont néanmoins pas entraîné d'importantes pertes chez d'autres groupes. Dans l'ensemble, les tendances en matière d'équité sont restées

*Travailler pendant  
une période de prestations  
est généralement associé à  
une plus grande  
dépendance à long terme à  
l'égard du programme  
d'assurance-emploi.*

inchangées. La sécurité économique présente cependant des résultats discutables. Les Canadiens ne restent pas pauvres ni au chômage longtemps, mais le taux de chômage est élevé.

Mais derrière ces moyennes se cache une part croissante de désavantages persistants pour cinq groupes vulnérables : les personnes dont le handicap restreint le travail, les nouveaux immigrants, les personnes seules âgées de 45 à 59 ans, les chefs de famille monoparentale et les Autochtones. La pauvreté infantile se concentre surtout dans ces groupes. En termes de pourcentage, il existe très peu de pauvreté continue à l'extérieur de ces groupes.

D'une part, la place du Canada, comme celle de n'importe quel autre pays, semble meilleure ou pire selon les mesures utilisées. Par exemple, notre situation paraît piètre lorsqu'on examine l'inégalité de la richesse et la pauvreté de consommation plutôt que l'inégalité et la pauvreté des revenus, les mesures courantes. Une inquiétante polarisation du revenu marchand s'est produite chez les jeunes (surtout en ce qui a trait aux heures de travail), et particulièrement au cours des années 1990. D'autre part, les choses semblent moins problématiques lorsque d'autres mesures sont utilisées. De nombreuses préoccupations aux États-Unis, telles que les effets de voisinage, la continuité de la pauvreté de génération en génération et l'extrémisation des gains sont moins inquiétantes au Canada.

**Mais il est possible d'interpréter les politiques différemment.** Les données conjoncturelles peuvent appuyer une interprétation optimiste de l'incidence future des politiques. À cet égard, le fait que les tendances se soient avérées positives ici comparativement aux tendances dans d'autres pays et comparativement au propre passé du Canada a été mis en relief. Il existe toujours des problèmes, comme dans tous les pays. Toutefois, les grandes questions ont été abordées, et dans le bon ordre. Les facteurs fondamentaux sont forts, relativement à notre capital humain, et à nos positions économique et fiscale. Les Canadiens et les marchés se sont adaptés raisonnablement bien, surtout au cours des dernières années.

Or, une interprétation pessimiste est aussi possible. Bien que les réussites passées ne puissent être ignorées, certains prétendent qu'elles dénotent surtout notre investissement social antérieur — et que nous ne renouvelons pas cet investissement. Ainsi, au cours des années 1960 et 1970, notre capacité d'éducation postsecondaire a quadruplé et un généreux système de sécurité du revenu a été mis en place. Aucun investissement comparable n'a été fait récemment et par conséquent, le climat fiscal des récentes décennies a entraîné des réductions dans l'infrastructure sociale. Qui plus est, selon cette interprétation, le seul véritable point de comparaison à plus long terme est avec les niveaux de vie aux États-Unis, et il existe peu de signes que l'écart de productivité avec nos voisins américains est en train de se combler.

**L'avenir est incertain.** Le document décrit une stratégie en recherche et en élaboration des politiques suffisamment large pour appuyer des interprétations optimistes et pessimistes. La stratégie proposée est aussi suffisamment ambitieuse pour appuyer des visions assez différentes de l'avenir, y compris pour les scénarios politiques suivants, énumérés dans le document :

- « La vie est l'apprentissage », un scénario de base, met surtout l'accent sur le maintien de l'orientation actuelle sur l'investissement dans les compétences et l'acquisition continue du savoir pour tous.
- « La vie est l'emploi » se concentre davantage sur l'importance d'un emploi rémunéré en tant que source ultime de bien-être économique. Ce scénario fait valoir l'importance des mécanismes du marché, de la restriction budgétaire et des politiques de valorisation du travail.

- « La vie est la citoyenneté » met davantage en lumière la capitalisation des infrastructures sociales, et le rapport entre divers secteurs de la vie, tels que la fourniture des soins et le travail non rémunéré, ainsi que le travail rémunéré et l'apprentissage.

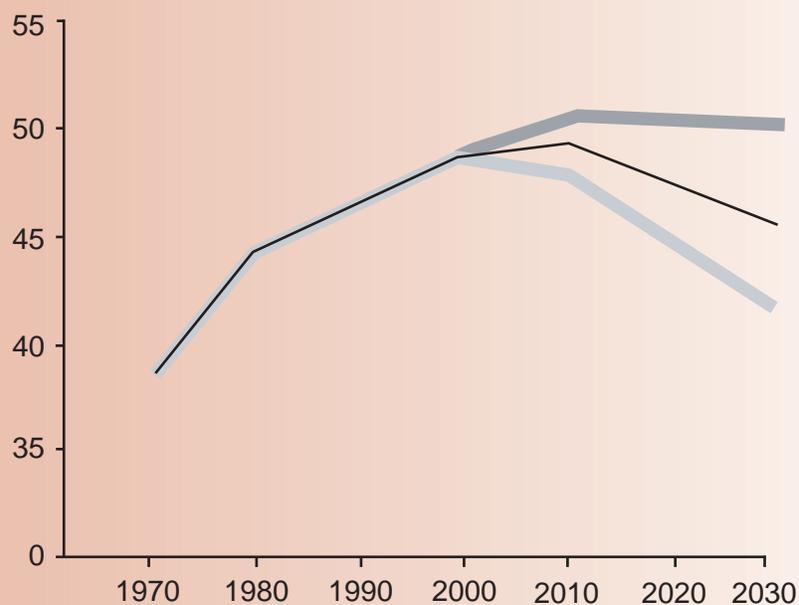
## Les forces motrices de la stratégie politique de demain

**La poursuite inlassable de l'acquisition continue du savoir.** L'orientation actuelle des politiques sur le capital humain, les compétences et le développement des enfants s'avérera toujours logique à moyen terme, où elle pourra être mieux ciblée afin de combler l'écart dans le système d'apprentissage. Le vaste plan d'action, tel que décrit dans la Stratégie d'innovation du Canada, devrait continuer de

représenter un juste équilibre entre les objectifs économiques et sociaux. Le document explique pourquoi l'apprentissage représente une protection sûre contre un avenir incertain. L'apprentissage est également une réaction clé à des problèmes existants (une retraite trop hâtive, les désavantages auxquels font face les cohortes plus jeunes de travailleurs masculins) et même à des problèmes futurs peu probables (manque d'emplois, polarisation).

Deux nouveaux instigateurs de changement en matière de politique accompagneront l'acquisition continue du savoir sur l'ordre du jour à moyen terme de la politique sociale : une préoccupation à l'égard du rapport producteur-consommateur, et un virage vers des stimulants de la flexibilité quant au cours de la vie et à une retraite plus tardive.

## Pourcentage de la population occupée dans la population totale, 1970-2000, trois scénarios plausibles pour 2030 – Canada



Source : *Des réformes pour une société vieillissante*, OCDE, 2000, Paris.

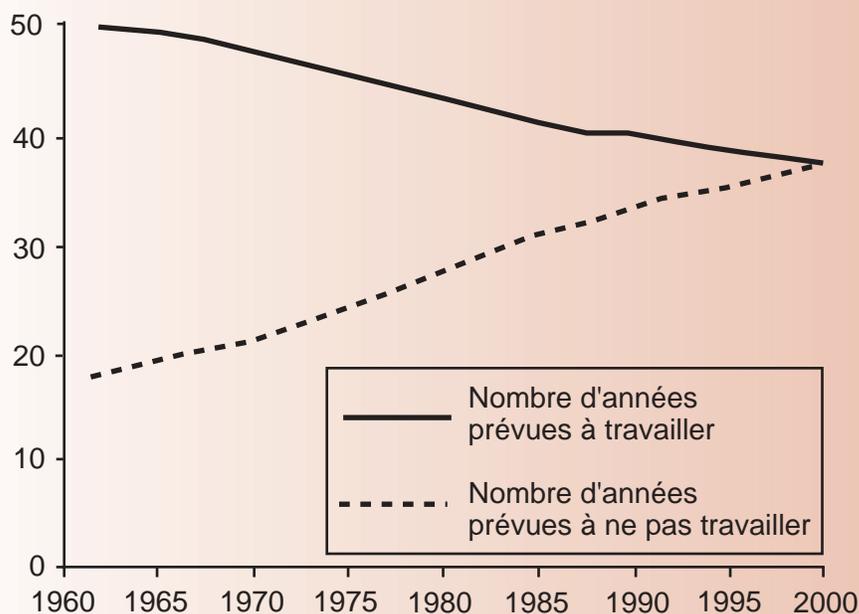
**Accroître le rapport producteur-consommateur.** Le premier nouvel instigateur de changement en matière de politique est une tendance qui pourrait grandement influencer sur la taille des secteurs économiques. Tous les Canadiens participent à la consommation de biens et services, mais seule une partie de la population contribue à leur production. Le graphique de la page précédente démontre une forte croissance du rapport producteur-consommateur (le pourcentage de la population totale qui a été employée) au cours des dernières décennies. Il montre aussi l'aplatissement ou le déclin de cette tendance vers 2010, lorsque la génération des baby-boomers commencera à prendre leur retraite en grand nombre. Le graphique présente trois scénarios raisonnables élaborés par l'OCDE qui indiquent le grand éventail de résultats possibles, entre aujourd'hui et 2030.

La retraite de la génération des baby-boomers — et la possibilité conséquente de pénuries de main-d'œuvre et d'une part décroissante de la population affectée à la production de biens et services — domineront probablement la stratégie à moyen terme. Le climat économique et social commencera à évoluer de façon fondamentale.

**Les primes de retraite et la nouvelle répartition des loisirs.** Le deuxième instigateur de changement en matière de politique est étroitement relié. Il est formé de changements dans les incitatifs qui influencent le moment de la retraite et la soudaineté de la transition entre le travail et la retraite.

Les gens passent une plus grande partie de leur vie à l'école, et particulièrement, à la retraite. La chute du pourcentage de temps que les hommes passent au sein de la population active s'avère assez extraordinaire pendant cette période —

### Nombre d'années prévues que les hommes passeront probablement à occuper ou non un emploi dans leur vie



Source : *Vieillesse et revenus : Les ressources des retraités dans 9 pays de l'OCDE*, OCDE, 2001, Paris.

comme le démontre l'impressionnant graphique ci-dessus. Il mérite une attention particulière, car les chiffres concernant les femmes seront bientôt équivalents.

Les changements dans les habitudes de retraite créent à la fois des possibilités et des pressions en ce qui a trait à la nouvelle répartition des heures de loisirs (définies ici simplement comme les heures passées à ne pas travailler) qui s'accroissent au fur et à mesure que les gens vieillissent. Le document prétend qu'en grande partie, l'importante augmentation des loisirs pendant la retraite est non désirée, passive et malsaine — et elle contribue aussi le plus à la chute prochaine du rapport producteur-consommateur. Une nouvelle répartition de ces heures serait bénéfique à tous.

### De nouveaux thèmes dominants dans l'élaboration des politiques

Tel qu'exposé dans la Stratégie d'innovation du Canada, le programme de développement humain et de compétences d'aujourd'hui s'avérera probablement toujours un thème dominant en ce qui a trait à l'élaboration des politiques pendant de nombreuses années. Ces sujets font déjà partie de la stratégie du gouvernement et par conséquent, ils ne sont pas traités exhaustivement dans le document. Ce dernier se concentre plutôt sur quatre thèmes plus récents de la réaction en matière de politiques à ces instigateurs de changement.

**Vers la flexibilité du cours de la vie — grâce à plus de travail et d'apprentissage.** De nos jours, les politiques confinent le travail dans une plus courte

période au milieu de la vie — compte tenu qu'elles encouragent des études plus longues et une retraite hâtive. De plus, les efforts consacrés à accroître l'apprentissage en cours de carrière ou les congés pour prodiguer des soins découlent surtout du temps auparavant attribué au travail. Cela signifie que le maintien des politiques en vigueur aggravera, et ne réglera pas, le problème croissant de la chute du rapport producteur-consommateur.

Demain, nous devrions prendre en considération la possibilité d'une situation bénéfique pour tous provenant du plus grand nombre d'heures libres pour la réaffectation — les loisirs pendant la retraite — et s'en servir pour élaborer des politiques qui abordent simultanément les questions suivantes :

- L'objectif à plus long terme de la flexibilité du cours de la vie. C'est-à-dire qu'il faut donner aux gens un plus grand choix de durée, d'intensité et d'établissement des horaires de travail, d'apprentissage, de fourniture de soins, de loisirs, et d'activités culturelles et hors marché pendant tout le cours de la vie (pas seulement une flexibilité de la vie personnelle et professionnelle).
- L'objectif à moyen terme consiste à augmenter les heures totales consacrées au travail et à l'apprentissage, et à faciliter les soins prodigués pendant les périodes où les gens travaillent et apprennent en majorité. C'est-à-dire que les loisirs libérés pendant la retraite ne peuvent simplement être réaffectés aux loisirs à d'autres périodes de la vie.

Quelles sont les mesures à prendre? Nous devrions agir maintenant pour préparer un exercice consultatif majeur sur les façons d'atteindre ces objectifs.

Cet exercice inclurait une évaluation des effets probables des changements dans de nombreuses politiques qui influencent la décision de prendre sa retraite et la flexibilité du cours de la vie. Une grande partie de l'analyse politique est déjà entreprise, comme c'est le cas pour les politiques relatives aux travailleurs plus âgés. De plus, nous devrions agir maintenant pour combler un écart dans nos données longitudinales relatives à la transition du travail vers la retraite.

**Vers des perspectives du cours de la vie et des atouts.** De nos jours, les concepts d'un revenu ponctuel dominant toujours les politiques en matière de sécurité du revenu. Les politiques actives, de préparation pour la vie, font surtout partie de systèmes distincts et fragmentés — tels que les politiques en matière d'éducation et d'intégration au marché du travail.

Demain, un nouvel ensemble de politiques devrait présenter une démarche plus intégrée et préventive formée de politiques en matière de sécurité du revenu, d'apprentissage et d'intégration au marché du travail — ayant pour objectif global l'inclusion sociale pendant le cours de la vie (qui combattraient l'exclusion sociale et offriraient les ressources permettant aux gens de réaliser leur potentiel tant dans l'économie que dans la société).

Les réflexions qui prennent en considération les revenus et un éventail d'atouts pendant le cours d'une vie domineront l'élaboration des politiques sociales. Ces atouts incluent le capital humain (qui deviendra un élément encore plus dominant au fur et à mesure que les caractéristiques de tremplin seront incluses dans un programme de protection de revenu). Qui plus est, elles

mettront davantage l'accent sur d'autres atouts — le logement, le patrimoine financier, les ressources d'information et (peut-être) le capital social.

- Les politiques d'acquisition des compétences et d'intégration au marché du travail devraient inclure un virage vers l'intégration pendant toute la vie — pour combler les écarts d'apprentissage permanents.
- Les politiques de protection de revenu devraient inclure une nouvelle orientation pour s'attaquer aux problèmes persistants — y compris ceux qui durent toute la vie et même sont passés aux générations futures. Pour ce faire, il faut compter davantage sur les personnes et les familles pour faire face au faible revenu ou à l'insécurité économique de courte durée et sans lendemain.

Quelles sont les mesures à prendre? Le Canada connaît peut-être un certain retard comparativement à d'autres pays, tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, en ce qui a trait à l'élaboration d'une démarche basée sur les atouts pour le cours de la vie. Toutefois, le retard est minime et le document explique comment le Canada peut gagner ces pays de vitesse. Une série d'études de planification stratégique est nécessaire afin d'explorer un éventail de nouvelles façons grâce auxquelles la politique peut traiter l'inclusion sociale.

L'une de ces études pourrait examiner de nouvelles façons d'atteindre les groupes les plus vulnérables. De nouvelles orientations assez radicales sont proposées. Une deuxième étude pourrait se pencher sur les conséquences de l'inclusion d'une plus vaste gamme d'atouts de pair avec le revenu et le capital humain dans les politiques publiques. Une troisième

pourrait explorer l'univers politique parallèle intrigant des comptes pour la vie. Bien que ces derniers présentent certains problèmes de conception assez difficiles, ils sont, en principe, mieux adaptés à la démarche basée sur les atouts pour le cours de la vie.

**Vers une nouvelle aptitude à assurer l'efficacité des investissements sociaux.**

De nos jours, les politiques ont, comme but sous-jacent, l'investissement social (obtenir des gains à l'avenir). Toutefois, les conceptions de politiques sont en réalité basées sur les dépenses (obtenir des gains immédiatement).

Demain, nous devrions placer les conceptions de politiques au même plan que leurs buts sous-jacents d'investissement social. Ces politiques sont mues par des calculs précis de rendements prévus plus tard dans la vie. Par exemple,

- des calculs de la façon dont les compétences acquises par des clients individuels seraient utilisées et récompensées conséquemment sur le marché du travail et plus tard dans la vie; et
- des calculs de la mesure dans laquelle les politiques aideront probablement leurs bénéficiaires à éviter la pauvreté ou les désavantages persistants, y compris vers la fin de leur vie.

Quelles sont les mesures à prendre? La technologie permettant de calculer les rendements prévus a été mise au point sous forme de prototype de programmes actifs de marché du travail, mais elle doit être améliorée. De plus, de nouvelles statistiques majeures doivent être recueillies sur la façon dont les compétences sont acquises, utilisées et récompensées. En dernier lieu, de nouvelles expériences sont requises ainsi que de

nouveaux types d'intervention sociale. Le document énonce certaines des étapes précises qui pourraient être franchies dans ces domaines.

**Vers la responsabilité : un mariage fondé sur les données de la décentralisation et de l'intégration horizontale.**

De nos jours, le Canada est bien coté, selon les normes mondiales, pour son intégration verticale (l'équilibre entre la décentralisation et la responsabilité ministérielle) et pour son intégration horizontale (l'harmonisation des mesures dans tous les axes de programmes). À l'échelle fédérale, par exemple, DRHC joue un rôle prépondérant sur la scène internationale pour l'intégration de l'assurance-emploi, les politiques actives en matière de marché du travail et le marché des emplois, et pour la simplification des transitions entre l'école et le travail, le travail et le parentage, et entre le travail et la retraite. Cependant, les outils nécessaires à la consultation et à la responsabilité n'ont pas été mis au point lorsque plus d'un intervenant ou palier de gouvernement est en cause.

Demain, la complexité augmentera considérablement en raison du virage vers les perspectives pour le cours de la vie et des pressions d'une plus importante intégration horizontale (y compris les politiques dans différents ministères et paliers de gouvernement, et dans de nombreuses disciplines sociales et de la santé typiquement distinctes).

Quelles sont les mesures à prendre? Il faut un processus de consultation qui englobe tous les partenaires — y compris les groupes représentant les clients des politiques — qui examinera régulièrement les activités et les réussites du système dans l'ensemble, ainsi que les plans

des divers participants. Des données communes beaucoup plus riches, y compris des données sur les résultats, assureront la cohésion d'un tel système. Le document décrit une série d'étapes qui pourraient lancer un tel système de consultation et de responsabilité fondé sur les résultats.

**Un cercle vertueux à l'horizon?**

Le document conclut en laissant entendre que, si les travaux préparatoires sont entrepris, nous pourrions entrevoir l'heureuse possibilité d'un cercle vertueux dans environ cinq ans. Il s'avère très plausible qu'une combinaison de facteurs démographiques, économiques et liés au marché du travail, appuyée par un changement dans les politiques, contribuera fortement à atteindre nos buts de concurrence économique et d'inclusion sociale. Et nous pouvons y parvenir conformément aux valeurs publiques changeantes, aux gains parmi les citoyens dans tous les groupes démographiques principaux, aux réalités fiscales et de pouvoir et aux importants gains dans l'efficacité des politiques.

Tous semblent gagnants. Comment cela est-il possible? La réponse repose dans la probabilité que plusieurs facteurs seront réunis de façon particulièrement fortuite pendant cette période, soit des données démographiques favorables, un point de départ où la conjoncture économique et sociale du Canada est bonne, de forts avantages comparatifs dans des secteurs clés de l'élaboration des politiques et par-dessus tout, une possibilité unique et bénéfique à tous d'exploiter la ressource inexploitée du temps libre à un âge plus avancé. ♦

# Faire le bon choix : 50 \$ comptant ou une indemnité de 1 000 \$ pour frais d'études ou de formation?

Cette décision, ainsi que 99 autres, est au cœur d'une expérience en laboratoire conçue pour déterminer quels types d'aide publique satisfont le mieux à l'objectif en matière de politiques consistant à accroître l'investissement en capital humain chez les adultes.

Au cours de ce genre d'expériences, les sujets prennent des décisions qui révèlent des préférences auxquelles s'intéressent les chercheurs. Par exemple, plutôt que de demander à un participant s'il accepte une indemnité de 1 000 \$ pour frais d'études ou de formation, un chercheur peut lui remettre 50 \$ et lui donner la possibilité d'échanger ce montant contre une indemnité de 1 000 \$ pour frais d'études. La volonté du sujet à renoncer à ce revenu présent pour profiter d'une possibilité future de s'instruire s'avère une mesure possible de sa préférence pour les études et la formation. Les décisions prises par les sujets sont réelles, non hypothétiques. Le sujet fait réellement un choix parmi diverses possibilités, et ce choix peut servir à tirer des conclusions sur des préférences relatives.

## La motivation en matière de politiques

Selon le discours du Trône prononcé en 2001, le gouvernement fédéral désire en arriver à ce qu'**au moins un million d'adultes de plus** aient accès à l'éducation au cours des cinq prochaines années. Développement des ressources humaines Canada s'applique donc à trouver des façons efficaces d'accroître les activités d'investissement en capital humain chez les adultes issus de différents milieux socio-économiques.

Comment peut-on réussir à encourager l'acquisition continue du savoir grâce à l'aide financière du gouvernement?

Certaines personnes pourraient réagir favorablement à des incitatifs qui les aideraient à épargner l'argent nécessaire pour poursuivre leurs études. D'autres pourraient préférer des stimulants sous forme de prêts ou d'indemnités qui leur permettraient de s'inscrire immédiatement à des activités d'apprentissage. Quels sont les facteurs, sauf les coûts directs, qui influencent la décision des adultes d'investir dans l'éducation? Il est essentiel de comprendre la nature et le rôle des facteurs qui peuvent entraver

l'acquisition continue du savoir avant d'élaborer les politiques pertinentes. Est-il vrai que certaines personnes, en particulier les bas-salariés, ont les prêts en aversion, comme certains économistes l'on laissé entendre? Cette aversion limiterait considérablement l'efficacité des prêts à encourager l'éducation parmi les groupes de population ayant démontré une telle aversion. Autrement, la perception des avantages de l'éducation influence-t-elle la décision de participer?

L'économie expérimentale représente une méthode peu coûteuse d'enrichir la conception de nouveaux programmes et politiques du gouvernement. Par exemple, en décembre 2000, la SRSA et le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) ont effectué une expérience en laboratoire auprès de 256 sujets pour mettre en lumière le comportement et les préférences des travailleurs à faible salaire en ce qui a trait à l'épargne consacrée aux activités d'apprentissage. L'analyse des résultats expérimentaux a démontré que les niveaux de générosité relatifs des prêts, les préférences individuelles pour répartir la consommation

sur une certaine période (préférences de temps) et les attitudes à l'égard du risque jouent tous un rôle important quant vient le temps de décider ou non d'investir dans l'apprentissage. (Voir *Will the Working Poor Invest in Human Capital? A Laboratory Experiment*, document de travail 02-01 de la SRSA.)

### L'expérience actuelle

Pour promouvoir efficacement l'éducation des adultes dans le cadre des initiatives futures du gouvernement fédéral, la SRSA, de nouveau en collaboration avec CIRANO, mène actuellement une importante expérience en laboratoire transcanadienne. Les chercheurs, notamment Claude Montmarquette (Université de Montréal et CIRANO), Catherine Eckel (Virginia Polytechnic Institute and State University), et Kate Johnson (SRSA), utiliseront cette expérience pour déterminer quels types d'aide publique répondent le mieux à l'objectif en matière de politiques consistant à accroître l'investissement en capital humain chez les adultes. De plus, l'expérience servira à recueillir des renseignements sur les obstacles pouvant empêcher les adultes de participer à des activités d'apprentissage, tels que l'alphabétisme, l'accès restreint au crédit, les contraintes de temps, le manque d'information, la peur de l'échec et l'aversion aux prêts.

Les chercheurs présentent une série de décisions aux participants mettant en cause un choix entre de l'argent comptant et diverses formes d'aide financière : indemnités, prêts et incitations à l'épargne. Leurs constatations serviront à établir quelles formes d'aide financière inciteront le plus les participants à in-

vestir dans des activités d'apprentissage et à déterminer à quel point l'aide financière devrait être généreuse. De plus, les choix relatifs à l'éducation permettront aux chercheurs d'évaluer l'intensité de préférence de chaque participant pour les indemnités, les prêts et les subventions de contrepartie. Cette évaluation

*Leurs constatations serviront à établir quelles formes d'aide financière inciteront le plus les participants à investir dans des activités d'apprentissage et à déterminer à quel point l'aide financière devrait être généreuse.*

est primordiale pour comprendre le lien entre le comportement et les obstacles.

À l'aide de trois instruments clés — des décisions compensées, des questions d'enquête et une évaluation de l'aptitude — les chercheurs peuvent élaborer plusieurs variables et utiliser l'analyse de régression pour explorer l'impact de chacun des obstacles sur l'investissement dans l'éducation.

En plus d'examiner les obstacles et les niveaux de générosité, les séances expérimentales initiales serviront d'observation de référence pour chaque participant à l'étude. Quatre mois après les premières séances, un sous-groupe de participants, ceux qui se sont portés volontaires pour une étude plus appro-

fondie, seront répartis au hasard à des groupes témoin et expérimental. Les membres du groupe expérimental assisteront à une séance d'information portant sur le marché du travail, tandis que les membres du groupe témoin n'y assisteront pas. Environ un mois après la séance d'information, les deux groupes participeront à une séance expérimentale de suivi. Si la séance d'information sur le marché du travail coïncide avec une augmentation marquée de l'investissement dans l'éducation et la formation, cette expérience démontrera qu'en plus des incitatifs financiers, des renseignements sur le marché du travail peuvent influencer sur les décisions individuelles d'investir dans l'éducation.

Cette exploration expérimentale offre la possibilité de documenter comment certains obstacles — une faible alphabétisation, un accès restreint au crédit, des contraintes de temps, un manque d'information, une peur de l'échec et une aversion à l'égard des prêts — de pair avec des caractéristiques, attitudes et préférences individuelles, influencent la décision de poursuivre l'apprentissage et l'éducation. Les méthodes expérimentales en laboratoire, ainsi que d'autres formes de recherche, peuvent contribuer à mieux comprendre comment élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques. Ces méthodes peuvent révéler les impacts et les liens entre divers choix en matière de politiques. Grâce aux constatations découlant des expériences en laboratoire, les responsables de l'élaboration des politiques seront mieux en mesure de mettre en pratique des programmes plus efficaces et plus prudents sur le plan financier dans le but d'améliorer le bien-être de tous les Canadiens. ♦

# Babillard

### Publications

#### Viennent de paraître :

*The Impact of the Allowable Earnings Provision on EI Dependency*, par David Gray et Shawn de Raaf

Ce document de travail offre une analyse approfondie de la manière dont les prestataires d'assurance-emploi (a.-e.) combinent le travail aux prestations d'a.-e. L'Enquête auprès des réitérants de l'assurance-emploi (ERAÉ), et les données provenant des dossiers administratifs des répondants documentant leur activité en matière de demande d'a.-e. de 1992 à 1998, sont utilisées pour examiner les caractéristiques des prestataires qui utilisent la disposition sur les rémunérations admissibles et pour estimer l'impact du recours à cette disposition sur la dépendance des prestataires à l'égard du programme d'a.-e. à court terme et à long terme.

*A Model of Social Capital Formation*, par Cathleen Johnson

Ce document de travail se penche sur le concept du capital social. Il présente un modèle de création de capital social, décrit ses sources et conséquences possibles, et explique la croissance du capital social au cours du Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC), tenu à Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

*Preparing for Tomorrow's Social Policy Agenda: New Priorities for Policy Research and Development That Emerge From an Examination of the Economic Well-Being of the Working-Age Population*, par Peter Hicks

Dans ce document de travail, l'auteur Peter Hicks explique comment la population active du Canada est appelée à changer au cours des cinq prochaines années et offre une variété d'orientations que les responsables de la politique publique pourraient adopter afin de gérer ces changements. Le document vise à mettre en lumière les enjeux en matière de politique stratégique qui surgiront vraisemblablement au cours de cette période et propose des travaux d'élaboration de politiques qui pourraient être entamés dès à présent. Bien que le document traite principalement des politiques visant à favoriser à moyen terme le mieux-être économique de la population d'âge actif, l'auteur tente également de définir la politique sociale au sens large de même que les perspectives à plus long terme.

#### À paraître :

*Equilibrium Policy Experiments and the Evaluation of Social Programs*, par Jeremy Lise, Shannon Seitz et Jeffrey Smith

Ce document de travail propose un modèle d'évaluation des expériences sur les politiques d'équilibre. Il illustre

l'utilité du modèle pour analyser l'impact des programmes sociaux en l'appliquant au Projet d'autosuffisance (PAS). Jusqu'à maintenant, les rapports du PAS ont uniquement fait l'objet d'évaluations expérimentales partielles de l'équilibre. Le nouveau modèle révèle les effets éventuels d'un programme tel que le PAS sur les niveaux de rémunération et sur la situation d'emploi d'autres groupes sur le marché du travail.

*Assessing the Extent of Randomization Bias in the Canadian Self-Sufficiency Experiment*, par Thierry Kamionka et Guy Lacroix

Les auteurs de ce document de travail examinent si la mesure de l'effet expérimental du PAS a été biaisée parce que 20 % de l'échantillon n'a pas accepté de prendre part au programme. Pour ce faire, ils comparent l'impact escompté du programme, obtenu uniquement à partir de données expérimentales, avec les impacts obtenus à l'aide de données administratives sur les personnes qui n'ont pas participé au projet pilote.

### Activités

#### La SRSA contribue à la Conférence nationale du RCDÉC

Le Réseau canadien de développement économique de la communauté (RCDÉC) a tenu une conférence d'envergure nationale à Winnipeg, du 23 au 27 septembre 2002. La SRSA était invitée à organiser un atelier sur le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC) (voir *Découvrir les approches efficaces, volume 2, numéro 1*) dans le cadre de cette conférence inspirée par le thème « Soutenir l'innovation communautaire ». Allan Moscovitch, directeur de projet du PIEC, Debbie Martell, adjointe aux opérations de la SRSA, et Eldon Macdonald, président du Community Board Planning Group, l'organisme-cadre des conseils communautaires du PIEC, ont tous fait des présentations à cette occasion.

#### La SRSA participe à la Conférence nationale de 2002 sur la recherche sur les politiques

Organisée par le Projet de recherche sur les politiques, la Conférence, qui a eu lieu du 23 au 25 octobre à Ottawa, s'articulait autour du thème « Tendances futures : le risque ». Le directeur exécutif de la SRSA, John Greenwood, a donné une présentation sur la synthèse de recherche en vue de l'élaboration des politiques, dans le cadre de l'un des ateliers. En outre, au cours d'une séance intitulée « Le risque et les politiques sociales », Cathleen Johnson, associée de recherche à la SRSA, a présenté un aperçu d'une

expérience économique menée par la SRSA dans le but d'étudier à fond l'utilisation de différents stimulants financiers visant à encourager l'éducation des adultes (voir l'article à la page 14 du présent numéro). De plus, Peter Hicks a résumé pour les participants son document de travail intitulé *Preparing for Tomorrow's Social Policy Agenda* (voir l'article à la page 9 du présent numéro).

### Nouvelles du personnel de recherche

Kelly Foley, associée de recherche, a quitté la SRSA en septembre pour entreprendre des études supérieures à la University of British Columbia.

Peter Hicks, qui agissait à titre de chercheur adjoint à la SRSA (voir le résumé de son ouvrage à la page 9 du présent numéro), a accepté un poste au sein du Projet de recherche sur les politiques en octobre dernier.

### La SRSA accueille trois nouveaux membres au sein de son Conseil d'administration

Le 10 juin 2002, Sharon Manson Singer et Paul Bernard sont devenus membres du Conseil de la SRSA, tandis que John Helliwell a été nommé au Conseil le 26 novembre 2002.

La D<sup>re</sup> Manson Singer est chercheuse principale affiliée au Centre for Public Sector Studies, à la University of Victoria. Avant cette affectation, elle était sous-ministre pour le gouvernement de la Colombie-Britannique et elle a œuvré en cette qualité dans trois ministères sur quatre ans et demi. Elle était professeure à la School of Social Work de la University of British Columbia avant d'entrer au service du gouvernement provincial.

Le D<sup>r</sup> Bernard est professeur de sociologie à l'Université de Montréal. Il est aussi membre du Conseil national de la statistique du Canada, et président du Groupe de travail mixte de Statistique Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour l'avancement de la recherche grâce aux statistiques sociales.

Le D<sup>r</sup> Helliwell a été professeur d'économie à la University of British Columbia pendant plus de 30 ans. Auparavant, il a enseigné à la Oxford University. De 1991 à 1994, il était titulaire de la chaire Mackenzie King et professeur invité en études canadiennes à la Harvard University, et de 1995 à 1996, il était professeur associé à la chaire Fulbright, toujours à Harvard. Il agit comme associé de recherche pour le National Bureau of Economic Research, Membre de la Société royale du Canada et Officier de l'Ordre du Canada. ◆

## Conseil d'administration de la SRSA

**Peter Barnes**

Président

Peter Barnes Enterprises Inc.

**Paul Bernard**

Professeur, Département de sociologie  
Université de Montréal

**John Helliwell**

Professeur, Département d'économie  
University of British Columbia

**Arthur Kroeger**

Chancelier émérite  
Carleton University

**William A. Macdonald**

Président

W.A. Macdonald Associates Inc.

**Sharon Manson Singer**

Chercheuse principale affiliée,  
Centre for Public Sector Studies  
University of Victoria

**Elizabeth Parr-Johnston**

Présidente

Parr Johnston Economic and  
Policy Consultants

**Rudolph G. Penner**

Chercheur principal affilié  
Urban Institute

**Richard A. Wagner**

Associé

Ogilvy Renault